



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Route de l'Abbaye 31 | 1963 Vétroz | Tél. 027 345 37 70 | Fax 027 345 37 71 | www.vetroz.ch

**Message concernant l'octroi d'un crédit supplémentaire
relatif à la mise aux normes sécuritaires de la salle de gymnastique de Bresse**

A l'attention de la commission de gestion,

POUR DECISION

Crédit supplémentaire n° 01 / 2026

Nature du crédit supplémentaire	Dépense non-liée
Objet	Mise aux normes sécuritaires de la salle de gymnastique
Dicastère / service concerné	3 Culture, sports et loisirs, églises
Centre d'activité concerné	3410 Sports
Rubrique comptable	3410.5040.00
Intitulé de la rubrique ou de l'objet	Infrastructures de Bresse & Plantys
Montant prévu au budget 2026	CHF 339'000.—
Crédit supplémentaire 2026 demandé	CHF 543'000.—
Justification	<p>La salle de gymnastique de l'école de Bresse ne peut actuellement accueillir que 300 personnes pour une manifestation, ce en raison des normes sécuritaires qui font défaut. Cette salle étant indispensable à la tenue des manifestations de nos sociétés villageoises, il est important de pouvoir la mettre aux normes rapidement. Fort de ce constat, le Conseil municipal a mandaté le bureau Fabrik⁴² afin de chiffrer et présenter les travaux nécessaires pour porter la capacité d'accueil à 1'000 personnes avec les concepts de sécurité relatifs.</p> <p>Au budget 2026, un montant de CHF 233'000.— avait été porté pour les travaux urgents de mise à niveau. Suite à des visions locales sur places et à différents sondages en lien principalement avec l'étanchéité et la qualité de la façade, il s'avère que des travaux plus importants doivent être réalisés afin de pouvoir disposer d'une salle viable pour les années futures.</p> <p>Le devis détaillé et les différents rapports sont annexés à la présente demande afin que la COGEST ait les éléments nécessaires à l'acceptation dans les meilleurs délais de cette demande. Le créneau temporel de l'été pour la réalisation de ces travaux étant forcément restreint, il est important que l'Exécutif dispose du feu vert du Législatif avant le début du mois de juin, afin de pouvoir respecter les diverses échéances du chantier.</p>



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Route de l'Abbaye 31 | 1963 Vétroz | Tél. 027 345 37 70 | Fax 027 345 37 71 | www.vetroz.ch

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la commission de gestion, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Conseil municipal de Vétroz



Le Président
Pierre-Michel Venetz



Le Secrétaire
Bertrand Fontannaz

Fait à Vétroz, le 23 mars 2026